



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Cabinet de la rectrice**

Cabinet de la Rectrice
Réf N° CAB/2021-
Affaire suivie par :
Guy Chateigner
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr
Tél : 04 76 74 70 62

Grenoble, le 16 novembre 2021

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

La rectrice de l'académie de Grenoble

à

Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Présentation de la feuille de route académique sur la valorisation de la voie technologique.

Mesdames et messieurs les cheffes et les chefs d'établissement,

La voie technologique constitue une originalité française au regard des autres systèmes européens d'éducation. Cette spécificité constitue un véritable atout pour répondre au défi de la réindustrialisation de l'économie française dans les domaines technologiques, industriels, scientifiques ou ceux de l'agriculture, de l'alimentation, des services, du social et de la santé.

Pour autant, la voie technologique souffre d'un manque d'appétence des jeunes alors qu'elle constitue pour ceux qui l'ont choisie un parcours de réussite dans leur poursuite d'études. La nécessité pour notre pays de disposer de compétences technologiques dans les domaines avancés et porteurs de l'industrie, de la transition écologique, du soin à la personne et des services nous enjoint à un **plan d'action ambitieux en direction des jeunes** et plus particulièrement dans l'académie de Grenoble dont le tissu industriel est particulièrement dynamique et porteur d'emplois qualifiés.

Ce plan académique de valorisation de la voie technologique, cadencé et pluriannuel, vise à faire de la voie technologique une voie choisie en adéquation avec les goûts et aptitudes de chacune et de chacun, au même titre que la voie générale.

Celui-ci doit également permettre aux meilleurs élèves d'accéder, de manière sécurisée et adaptée, aux plus hauts diplômes, notamment à travers des accès réservés en CPGE, écoles d'ingénieurs ou de management et DCG. En ce sens, un travail sera conduit avec les Ministères pour fluidifier les poursuites d'études en IFSI ou IRTS.

Il s'intègre, par ailleurs, dans l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur notamment et prend appui sur la création du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT). De par la diversité des spécialités qui y sont préparées, grâce à la pédagogie innovante qui y est développée, associant apprentissages pratiques et théoriques, le BUT doit constituer une poursuite d'étude prioritaire pour les bacheliers de la voie technologique.

Ce plan d'action s'articule autour de trois objectifs principaux :

- **Renforcer dès le collège, les dispositifs d'information et de communication** sur les spécificités de la voie technologique et des séries qui la composent, tant sur les poursuites d'études et de diplomations offertes que sur les taux d'insertion dans l'emploi à bac + 3 ou bac + 5 dans chacune des séries. Parallèlement, un travail de sensibilisation s'engagera avec l'ensemble des acteurs pour **lutter contre les stéréotypes genrés**. Pour cela, un plan de formation académique d'envergure s'engage en direction des professeurs principaux de collège ainsi que de lycée.

- **Construire des parcours de formation sécurisés dans une dynamique de continuum bac - 3 / bac + 3 et au-delà pour les meilleurs élèves**
 - o À ce titre, nous poursuivons le travail plus global engagé sur **l'analyse de la carte des formations** pour garantir une répartition équilibrée dans les territoires capables de soutenir l'ambition scolaire des jeunes notamment dans les territoires les plus éloignés des grandes villes.
 - o Nous engageons, dès aujourd'hui, **la mise en œuvre de « Cordées de la réussite »** pour permettre aux jeunes issus de milieux défavorisés ou éloignés des centres de se projeter dans cette poursuite d'études et de bénéficier d'un accompagnement fort (Tutorat, mentorat).
 - o Parallèlement, mes services travaillent étroitement avec les représentants des établissements de l'enseignement supérieur **pour identifier les places réservées aux bacheliers technologiques** et assurer une communication actualisée sur les nouvelles opportunités de poursuites d'études offertes.
 - o Nous oeuvrons, enfin, à une **meilleure connaissance et synergie** des différents professionnels de la voie professionnelle technologique et des IUT pour un partage notamment **des attendus** et de **compétences clés** à la réussite des jeunes.

- **Assurer la réussite de tous les élèves de la voie technologique dans l'enseignement supérieur**
 - o Il importe d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques et d'enseignement de la technologie en collège pour offrir à tous les élèves une culture scientifique, technique et industrielle enrichie et utile à des choix d'orientation éclairés.
 - o Il convient de faire de la série STMG une série véritablement choisie par les élèves, en cohérence avec leurs goûts et aptitudes. L'objectif chiffré qui consiste à limiter à 50% des effectifs de la voie technologique les élèves inscrits en série STMG nous amène à valoriser collectivement cette série : « moins de STMG mais mieux de STMG ».
 - o C'est en préparant les élèves des séries technologiques à mieux répondre aux attendus du supérieur, notamment en termes de méthode de travail, d'autonomie ou de travail collaboratif, que nous construirons pour tous un parcours de réussite sécurisé. Ce travail doit se mener conjointement avec les enseignants du supérieur, pour diffuser des méthodes efficaces d'apprentissage et d'accompagnement spécifiques.

La feuille de route académique proposée en annexe précise les actions concrètes proposées dès cette année pour servir ces trois objectifs du plan de valorisation de la voie technologique.

Un séminaire de la voie technologique (en janvier prochain) permettra ainsi un premier travail collaboratif entre les proviseurs des lycées de l'académie et les responsables des formations qui accueillent plus spécifiquement les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur.

Un séminaire sur l'orientation (au printemps), à destination des principaux de collège, sera l'occasion à chacun d'appréhender les enjeux de l'évolution des voies technologiques et professionnelles, d'en connaître les débouchés, tant en termes de poursuites d'étude que d'insertion professionnelle.

La revalorisation réussie de cette voie originale, déjà renouvelée dans ses contenus et son organisation pédagogique, adaptée aux besoins exprimés des professionnels, passe également par l'accompagnement et la communication de ces enjeux en direction des professionnels, des élèves et de leurs familles.

Je sais compter sur votre engagement sans faille dans le soutien de cette politique et vous remercie par avance pour les actions que vous déclinerez dans vos établissements au service de la valorisation de la voie technologique.



Hélène Insel